

BACCALAURÉAT DU SECOND DEGRÉ GÉNÉRAL ET TECHNIQUE.
SESSION 2018

REFERENTIEL D'ÉVALUATION

Matière : Éducation Physique et Sportive

Type d'épreuve	EPREUVE ÉCRITE.
Public cible	Les candidats des classes (niveaux) de Terminales, déclarés inaptes à la pratique sportive pour les épreuves pratiques d'Éducation Physique et Sportive au Baccalauréat par un médecin.
Durée de l'épreuve	2 heures.
Format de l'épreuve	1 feuille A4 (recto-verso si nécessaire).
Programmes	<p><u>Niveau Terminale</u> : Programme officiel (Pages 13-14) : Voir</p> <p>THÈMES RETENUS (Cf. Note 000191/MENETP/SG/DIPN/SRAES/DTEPS)</p> <ul style="list-style-type: none">• Règlement des APS :<ul style="list-style-type: none">- Les lancers,- Le Football,- Le Basket-ball,- Les courses.• Institutions sportives internationales :<ul style="list-style-type: none">- CNOG,- CIO.• Sport et santé :<ul style="list-style-type: none">- La visite médicale et l'aptitude physique.- Les dangers de la pratique sportive.• Fair-play :<ul style="list-style-type: none">- Les généralités sur le fair-play.- Le Fair-play et l'environnement sportif.
Organisation de l'épreuve	<ul style="list-style-type: none">- Trois types d'exercice :<ul style="list-style-type: none">o Un exercice du type « Restitution et application de connaissances ». (4 pts)o Un exercice du type « Étude de cas ». (8 pts)o Un exercice du type « développement » sur des thématiques (8 pts)
Répartition des objectifs cognitifs dans l'épreuve	<ul style="list-style-type: none">- La construction de l'épreuve répondra au souci d'évaluer les candidats sur les différents niveaux cognitifs selon la taxonomie de Bloom.
Pondération	<ul style="list-style-type: none">- Epreuve notée sur 20 points.- 10 points seront attribués à des items prenant en compte les 3 niveaux les plus complexes de la taxonomie (analyse, synthèse et jugement).- Un même exercice peut solliciter plusieurs niveaux taxonomiques.

Harmonisation et correction	<ul style="list-style-type: none"> - Un document d'orientation pour la correction sera confectionné par l'élaborateur des sujets. - La séance d'harmonisation consistera s'imprégner de l'esprit de ce document et, après lecture de quelques copies, s'accorder sur les aspects fondamentaux à prendre en compte lors de la correction.
<u>Remarque :</u> <ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve écrite fut en son temps la réponse adaptée pour régler la question d'une note EPS pour les candidats inaptes à la pratique sportive ; - Il est nécessaire de faire évoluer le mode d'évaluation écrite actuelle quand on sait que plusieurs inaptes sont porteurs de handicaps qui justement seraient atténués, voire résorbés par la pratique d'une activité physique et sportive adaptée. Nous restons convaincus du bienfait de la pratique sportive pour tous les élèves. 	

Type d'épreuve	ÉPREUVES PRATIQUES.
Public cible	Les candidats des classes (niveau) de Terminales, déclarés aptes à la pratique sportive par un médecin pour les épreuves pratiques d'Éducation Physique et Sportive au Baccalauréat.
Nombre d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Athlétisme (1 course et 2 concours) - Gymnastique (Enchaînement libre) - 1 Sport collectif au choix (Basket-ball, Football, Hand-ball, Volleyball) ou Natation (sauvetage et nage)
Centres d'examen	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats officiels : Établissements publiques ou reconnu d'utilité publique. - Candidats libres : Établissements sélectionnés par la Direction Générale des Examens et Concours.
Programmes	Niveau 3 : Orientation – Option – Entraînement.
Pondération	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des activités est notée sur 20 points.

Décembre 2017.

L'Inspecteur Pédagogique / EPS.

Jean – Marie M'BADINGA WORA.